

Où est passée la République des enfants ?

A propos de l'éducation populaire et du temps libre

La science économique née aux débuts de l'ère industrielle nous a appris à considérer le travail comme un facteur central de production à côté du capital. Pendant très longtemps, le temps hors du travail n'était considéré que comme un temps résiduel, improductif, nécessaire à la reconstitution de la force de travail.

Avec les lois de juin 1936 (semaine de 40 heures et 2 semaines de congés payés) l'abaissement de la durée du travail a taillé une brèche dans ce qui était jusqu'à présent l'apanage des riches. La conquête du temps libre est apparue comme un **progrès social majeur**.

1^{ère} proposition : Des outils d'observation et d'analyse indispensables

Aujourd'hui, le temps hors travail occupe une place prépondérante dans l'économie des pays développés. En 1999, en France, il représentait plus de **88% du temps éveillé de la vie**, ce qui conduit à attacher de l'importance à la façon dont les gens occupent ce temps et aux besoins qui s'y manifestent.

Aujourd'hui, après la démocratisation des loisirs et des vacances, en croissance constante jusque dans les années 90, on constate que l'**offre** venant satisfaire les besoins associés au temps libre s'est davantage « **marchandisée** ». Elle apparaît de plus en plus comme un élément moteur de la consommation et du bien être individuel et collectif. On observe aussi que l'appropriation individuelle prend le pas et favorise l'émergence de nouveaux modes de vie et de consommation.

Cependant et curieusement, l'organisation de tous les temps libres, les uns par rapport aux autres, leurs interrelations sont très peu connus. Notre société est en **déficit de connaissance sur l'économie des loisirs**. Un travail de définition et d'étude est à entreprendre tant la mesure de ce secteur spécifique est incertaine. Et d'ailleurs, est-ce bien un secteur ? Il est certes riche en emplois, aussi bien pour les vacances que pour les activités de loisirs ou de proximité (emplois souvent mal rémunérés et infra valorisés comme beaucoup d'emplois de l'économie de la personne). Mais il est aussi en étroite relation avec des activités qui remplissent des **fonctions sociétales**.

Notre société est en retard sur l'observation et l'analyse de ces évolutions qui réorganisent pourtant à grande vitesse les territoires et les liens sociaux. Avant que le progrès social conquis depuis 36 ne se consume définitivement, un chantier d'étude et des outils d'observation et d'analyse sont à mettre en œuvre pour comprendre les évolutions des usages et construire les axes de développement. C'est une entreprise prioritaire et urgente.

2^{ème} proposition : Les temps libres au cœur de nos valeurs citoyennes et républicaines

Les temps libres vont devenir de plus en plus dans le futur des **organiseurs spatiaux et sociaux** dans notre société.

Déjà en 36, les congés payés avaient mis en évidence qu'avec le temps des vacances, la famille découvrait d'autres paysages que celui de son travail, de sa vie familiale et de son lieu d'habitation.

Le **tourisme** est ainsi devenu un **marqueur territorial décisif** qui a contribué largement à soutenir des politiques publiques locales et à favoriser une popularisation des cultures et des projets où les acteurs locaux ont pu s'inscrire dans de nouveaux cadres imaginaires.

Les temps libres agissent aussi comme des organisateurs sociaux par leurs interventions sur les liens sociaux et amico-familiaux. De ce point de vue, nous observons depuis 20 ans des **évolutions très puissantes** qu'il nous faut sans tarder prendre en compte. Nous sommes entrés dans une société où chaque individu tente de se construire un projet personnel de vie, où les individus doivent souvent se débrouiller par eux-mêmes sans modèle pré-établi ni cadre fédératif ou associatif structurant comme nous les avons connus avec l'éducation populaire.

La **personnalisation, croissante et contrainte** des trajets de vie s'observe dans de nombreux aspects politiques et sociaux, particulièrement lorsque la droite et le néo-libéralisme sont aux commandes de notre pays. Le désengagement de l'Etat, l'évanouissement des responsabilités politiques face aux facteurs environnementaux porteurs d'inégalités et d'exclusions sociales, l'obsession sécuritaire, la stigmatisation et la culpabilisation des familles rendues seules responsables du risque de délinquance comme souhaite l'imposer le projet de loi de Sarkozy sur la prévention de la délinquance sont terriblement illustrateurs de cette tendance à la réduction et l'**atomisation du lien social et sociétal**. Cette **instrumentalisation de la personne** est dangereuse et doit être combattue avec vigueur car elle porte atteinte aux fondements de la citoyenneté et au dynamisme de notre république.

Dans cette perspective, la création d'un véritable **ministère des Temps Libres, de la Jeunesse et des Associations** favoriserait la cohérence des actions plurisectorielles et territoriales, renforcerait le partage intergénérationnel des valeurs républicaines et citoyennes, et faciliterait l'accès aux droits fondamentaux.

3^{ème} proposition : L'éducation populaire, flambeau de nos valeurs

Depuis 30 ans, notre pays est englué dans le chômage qui dérive en précarité et en appauvrissement massif et généralisé. Dans cette même période, les réseaux de l'éducation populaire, du tourisme social et des associations perdent progressivement leur souffle et subissent de plein fouet les logiques de l'économie marchande tout en

continuant de porter les missions de service public qui leur sont transférées avec de moins en moins de moyens.

Après un développement riche et croissant pendant plus de 50 ans, ces réseaux se tarissent. Les moyens financiers s'étant raréfiés, les associations font ce qu'elles peuvent pour subsister et faire face à leurs nécessités de modernisation. Ainsi, les contraintes budgétaires imposent l'obligation de rentabilité sous peine de disparaître. Du coup, l'offre populaire et sociale est devenue commerciale et chère.

Mais il y a encore plus grave. L'autorité publique s'est progressivement désintéressée de ce formidable réseau qui n'avait pas seulement besoin d'être soutenu économiquement. La profonde mutation qui s'opère dans notre pays depuis la fin des Trente Glorieuses a gagné tous les secteurs de notre économie, de nos politiques et de nos vies à tout un chacun. L'éducation populaire et le tourisme social n'ont pas été épargnés. L'aide et le conseil de la puissance publique ont manqué à ces réseaux pour qu'ils s'adaptent à cette situation nouvelle, complexe et durable. L'autorité publique s'est préoccupée de l'économie et des secteurs dits productifs mais a délaissé les viviers de la république et de la citoyenneté. Cet abandon a fait qu'elle a scié la branche sur laquelle elle était assise.

Certaines vieilles idées ont la vie dure, surtout dans les mentalités de droite. Ainsi, *l'oisiveté, mère de tous les vices*, revient au programme dès lors que la pensée libérale se place aux commandes de notre pays. Dans une moindre mesure, en cédant au chantre des libertés individuelles, la Gauche a manqué de vigilance quant au respect des responsabilités collectives. A ce titre, la fermeture des MJC remplacée par une Fête de la Musique annuelle participe (modestement) à l'illustration de ce glissement sourd et progressif. L'une et l'autre pouvaient pourtant cohabiter.

L'éducation populaire et le tourisme social, c'était une idée formidable. Le puissant chantier que Léo Lagrange a mis en route avec sa toute petite équipe de 9 personnes est devenu un ensemble d'industries, créatrices de richesses économiques et d'emplois mais aussi de bien être et de culture pour tous. Cette œuvre ne peut-elle pas être poursuivie ?

La Gauche doit en reprendre le flambeau et réanimer pour nos enfants ce puissant potentiel de valeurs et de richesses dont nous avons tous profité. A ce titre, voici quelques propositions.

- Opération *Une semaine de vacances pour tous*

Un enfant sur 3 ne part pas en vacances. Les aides de la CAF sont insuffisantes et restrictives. Elles parviennent même à faire un tri parmi les plus démunis !

L'aide publique manque d'homogénéité. Pour avoir droit aux chèques vacances, il faut avoir un travail et dans une entreprise qui a un comité d'entreprise.

Les vacances sont un droit. On remarquera aussi que l'usage de ce droit par tous participe à l'apaisement des tensions sociales et familiales. L'accès à ce droit doit donc être favorisé par une **harmonisation des aides** et par la création d'une **dotiation publique** pour que cette opération soit effective.

Le bénéfice des chèques vacances devra être accessible à tous, travailleurs ou chômeurs.

Des aides spécifiques pour les vacances des jeunes (étudiants, jeunes travailleurs, jeunes couples) seront proposées.

- Soutenir l'offre populaire et sociale des fédérations et des associations

Le corset des réglementations et des mesures de sécurité est étouffant et souvent disproportionné. Si les préoccupations sont légitimes, elles ne doivent pas conduire à la fermeture des centres de vacances et d'activités ni à la mort des associations qui les gèrent. Une révision de ces questions s'impose.

Les moyens financiers devront être augmentés et sécurisés afin que l'activité des réseaux du tourisme social et de l'éducation populaire ne se retrouve pas en péril à chaque fin d'exercice.

- Redynamiser les réseaux fédératifs de l'éducation populaire de proximité

Aujourd'hui, les activités sont de plus en plus gérées par des associations qui tendent à se structurer en unité autonome avec des statuts et un budget propres, **au détriment des organisations fédératives** dont certaines et des plus emblématiques de ce secteur ont disparu. Cette tendance à la personnalisation est en contradiction avec le rôle d'organisateur social et d'intégrateur territorial propre à l'éducation populaire.

Il convient de rappeler que les activités de proximité sont un facteur de socialisation de grande qualité. Les Travailleurs Sociaux ont souvent recours à cet outil pour soutenir la parentalité, médiatiser les tensions et favoriser le lien social des populations avec les territoires. On notera également que la participation des enfants mais aussi des familles à ces activités tout au long de l'année augmente l'efficacité de la prévention de l'insécurité sociale, avec un coût bien inférieur aux prix de journée des structures d'accueil de l'Aide Sociale à l'Enfance.

Actuellement, l'offre d'activités de proximité des réseaux de l'éducation populaire est insuffisante pour répondre aux besoins et les associations, de plus en plus atomisées, limitent leurs panoplies en raison de l'équilibre budgétaire déjà très compliqué à réussir. L'harmonisation de l'offre territoriale (urbain/rural) mais aussi en direction des publics favoriserait la mixité en gommant les clivages propices aux exclusions. La **structure du secteur de l'éducation populaire en fédérations** reconnues clairement comme des partenaires et acteurs de terrain indispensables renforcerait le dynamisme de ce secteur.

- Dignifier la professionnalisation de l'éducation populaire

Comme tous les emplois attachés à la personne, les emplois de l'éducation populaire sont **faiblement contractualisés et rémunérés**. La participation de la puissance publique se traduit davantage en apport de contrats aidés qu'en subventions et moyens financiers. Cette pratique amoindrit la qualité professionnelle du secteur et lui confère un caractère résiduel alors qu'il est porteur et développeur de valeurs fondamentales.

Dans cette perspective, les **formations diplômantes** et les qualifications professionnelles ont besoin d'être reconnues à part entière et harmonisées avec les formations de l'intervention sociale (éducateurs, assistants sociaux, animateurs, etc.). Le maillage territorial, correctement qualifié et contractualisé favorisera l'animation des actions collectives en direction de toutes les populations. Il démocratisera l'accès aux missions de service public qui ne sont pas réservées au seul traitement de la pauvreté ou de la précarité.

L'organisation de formations diplômantes contribuera également à **clarifier les interventions des acteurs** dans le champ social. Aujourd'hui « tout le monde fait du social » et se retrouve improvisé comme référent d'une action sociale sans contour ni contenu bien définis.

Cette pratique est en contradiction avec l'esprit du service public et des missions de service public qui n'oeuvrent ni dans la charité ni dans le bénévolat mais dans le droit, la justice sociale et le respect de tous.

L'autorité publique doit retrouver le plein exercice de ses mandats, ceux que lui confèrent les citoyens pour organiser les réponses aux besoins de tous.

*
* *